

Infos extérieures

SECOURS CATHOLIQUE
L'équipe du Secours Catholique de la baie du Kernic organise un après-midi récréatif le **Dimanche 1er mars** à 14h30 à la salle Ker Ar Mor à Cléder avec au programme chanteurs et conteurs (Français et Breton) et la chorale de Kanarvoriz de Guisseny.
Entrée : 5€.

PORTES OUVERTES ECOLES
- Vendredi 13 mars de 17h à 20h et Samedi 14 mars de 9h à 17h : IREO de Lesneven.
- Vendredi 13 mars de 17h à 20h et Samedi 14 mars de 9h à 17h : Maison Familiale Rurale de Plounevez-Lochrist.

Etat-Civil

Naissances : bienvenue à ces petits plouzevedéens et cette petite plouzevedéenne.
- Ethan, Timo, Kim-Hoan HOUSSIN, 36 rue de Berven.
- Zoé, Anna QUEGUINER, Kerham Allea.
- Jordan PICART TODESCATO, 27 résidence Cornic An Hent.

Décès : Une pensée pour celle qui nous a quittés.
- Isabelle PAUGAM, 45 ans, 8 rue de Berven.

Agenda 23

Dimanche 1er mars :
Pot de la nouvelle année des Rapides du Sud.
Vendredi 6 mars :
Assemblée Générale du Bon Cap.
Samedi 7 mars :
Repas de la Rose des Vents.
Vendredi 13 mars :
Assemblée Générale de la Bibliothèque.

Horaires des messes
Mois de mars 2015

	Plouzevedé	Plouvorn	Plougar	St Vougay	Trézilidé
28/1 février/mars		10h45			18h00
7/8 mars			9h30		18h00
14/15 mars		10h45			18h00
21/22 mars				10h45	18h00
28/29 mars		10h45 ⁽¹⁾			18h00 ⁽¹⁾

(1) Messe des Rameaux

Memento

Mairie de Plouzevedé
02 98 69 98 18
Lundi, Mercredi, Jeudi : 8h30-12h / 13h30-17h30
Mardi, Samedi : 8h30-12h
Vendredi : 8h30-12h / 13h30-17h
mairie.plouzevede@wanadoo.fr

- Agence postale02 98 29 57 53
Du Mardi au Samedi : 9h-12h
- Bibliothèque.....02 98 29 50 46
Mercredi : 10h-12h, vendredi : 18h-19h, samedi : 10h-12h / 14h-15h.
- Déchetterie.....(du 01/10 au 31/03)
Lundi, vendredi et samedi : 9h-12h / 13h30-18h.
Mardi et Mercredi : 13h30-18h.
Jeudi : fermé.
- Petit marché
Tous les samedis de 9h à 12h, place de la Mairie.
- Permanences en mairie
OPAH (amélioration de l'Habitat) :
Lundis 9 et 23 mars de 10h30-12h
RPAM (Relai parents et assistantes maternelles) : Jeudi 12 mars de 9h-12h.
Temps d'éveil : 20 et 27 mars.
ADIL (conseils juridiques et financiers pour le logement) : Mercredi 25 mars 14h-17h
- Gendarmerie.....02 98 69 98 06
- Animations et loisirs bassin de vie - Christophe Prigent
http://animationsloisirs.jimdo.com
- Centre de loisirs...06 68 50 75 85
- Conciliateur
Contactez la mairie.....02 98 69 98 18
- Ecole publique
Henri Matisse.....02 98 69 94 60
- Ecole privée
Sainte Thérèse.....02 98 69 98 64
- Médecin de garde
Faire le 15 (uniquement en cas d'urgence).
- Cabinet d'Ergothérapie
....02 98 61 05 70 ou 06 11 66 06 46
- Cabinet infirmier.....06 60 89 95 79
- Cabinet Kinésithérapie et osthéo-pathe.....02 98 69 98 03
- Cabinet Orthophoniste
....02 98 29 52 57 ou 02 56 45 53 91
- Cabinet pédicure-podologue
.....02 98 69 92 13
- Pharmacie de garde du secteur
Les tours de garde sont affichés sur la porte de la pharmacie locale.
Pour connaître la pharmacie de garde la plus proche, composez le 32 37.
- ALDS (services de soins, repas et d'aide à domicile).....02 98 69 49 60
- Centre vétérinaire ...02 98 69 90 18
- Taxi -Daniel Floch...02 98 69 91 00

Le Conseil Municipal

SÉANCE DU MARDI 27 JANVIER 2015

Absents / Absents excusés : Néant.
Procurations : Néant.

TRAVAUX D'EXTENSION DU POLE MEDICAL, EMPRUNT AUPRES DU CREDIT AGRICOLE

Madame Le Maire propose aux Conseillers Municipaux d'examiner les propositions faites par divers organismes bancaires pour un prêt de 400.000,00 € destiné à financer les travaux d'extension du Pôle Médical pour une durée de 20 ans.
Le Conseil Municipal donne son accord pour retenir le Crédit Agricole détenant la proposition la plus intéressante.

Echos de la Mairie

Autorisation de permis de construire

- SCI Rêve de Mousse : construction d'un bâtiment industriel, ZA de Berven.

RECENSEMENT - JEUNES NES EN 1999

La démarche de recensement est à faire en mairie entre la date à laquelle ils atteignent **16 ans** et la fin du 3^{ème} mois suivant. Lors de son inscription, le jeune (fille ou garçon) reçoit une attestation de recensement qu'il sera amené à présenter pour tous examens ou concours à venir (ex. conduite accompagnée, permis de conduire, BAC, etc....).

Se munir du livret de famille

EMBAUCHE D'UN CONTRAT AIDÉ AUX SERVICES TECHNIQUES

Dans le cadre de l'accompagnement des ex-salariés GAD, l'Etat a décidé de leur proposer des mises en situation de travail par le biais de contrats aidés, obligatoirement portés par les collectivités.
Le coût financier de ces contrats est pris en charge à 85% par l'Etat. La commune perçoit également une aide cumulée de 2500€ pour une année d'embauche.
Après avoir listé tous les travaux en voirie, espaces verts, bâtiments, etc ; le conseil municipal a considéré qu'un contrat d'une année conviendrait parfaitement.
Le nouvel employé communal, Jean Jacques Guivarch, a intégré l'équipe technique, le mardi 24 février. Nous lui souhaitons la bienvenue et espérons qu'il se plaira dans notre commune.

ELECTIONS DEPARTEMENTALES 2015

En Mars 2015 se tiendront les élections départementales (ex-élections cantonales).
L'assemblée départementale sera renouvelée intégralement et comptera autant d'hommes que de femmes.

En effet, la réforme a apporté plusieurs avancées quant au mode de scrutin : les 54 conseillers départementaux seront élus en binômes paritaires dans les 27 nouveaux cantons du Finistère.

1 - Un changement d'appellation
Le Conseil général sera désormais appelé « Conseil Départemental » et les élus (es) qui y siègent seront des « Conseillers Départementaux ».

2 - 27 nouveaux cantons
Au lieu des 54 cantons actuels, il y aura demain 27 grands cantons en Finistère.

De ce fait, 27 cantons actuels vont disparaître, dont celui de PLOUZEVEDE.

Notre nouveau canton s'appelle le canton de LANDIVISIAU (n° 14). Il réunit les 19 communes du territoire de la Communauté des Communes du Pays de Landivisiau (CCPL) et ses 32 700 habitants (voir carte).

3 - Des binômes paritaires de candidats
Dans chacun de ces 27 grands cantons, sera élu un binôme paritaire, c'est-à-dire un conseiller départemental et une conseillère départementale qui se seront présentés ensemble, en binôme, devant les électeurs. Chacun aura un remplaçant du même sexe.

Par conséquent, il y aura forcément autant de femmes que d'hommes élus au Conseil Départemental en mars 2015. La future assemblée départementale sera ainsi parfaitement paritaire.

4 - Un scrutin binominal majoritaire à deux tours
Pour être élu dès le 1^{er} tour (le 22 mars 2015), le binôme de candidats devra rassembler la majorité absolue des suffrages exprimés et au moins 25% des électeurs inscrits.

Au 2^{ème} tour (le 29 mars 2015), l'élection aura lieu à la majorité relative, quel que soit le nombre de votants.



Quelques rappels pour venir voter

La présentation d'une pièce d'identité est désormais obligatoire pour voter le jour du scrutin.

Plusieurs types de pièces d'identité peuvent être présentés. En effet, il en existe **14 différentes** à savoir pour les plus courantes : la carte nationale d'identité (cni), le passeport, le permis de conduire, la carte vitale avec photographie ou encore le permis de chasse avec photographie.

Seuls la cni et le passeport peuvent être périmés.



Les membres du bureau de vote **feront voter uniquement les électeurs** qui auront une de ces pièces d'identité en leur possession.

N'oubliez pas **d'anticiper l'élaboration de vos procurations** pour les prochains scrutins en vous rendant à la gendarmerie.

Le 1^{er} tour aura lieu le Dimanche 22 mars 2015 et le 2^{ème} tour le Dimanche 29 mars 2015.

Les bureaux de vote seront ouverts de **8h à 18h**.



Ensemble, donnons un coup de frein aux erreurs de tri !



Taux d'erreurs de tri des emballages en 2014 : 16.87%.

Les **16.87% d'erreurs** correspondent à 2kg d'erreurs par habitant par an (sur 12kg d'emballages triés/hab/an, cela fait beaucoup !).

Ceci entraîne :

- un coût de tri plus élevé pour la collectivité.
- un surplus de travail pour les agents de tri qui sont en fin de ligne au centre de tri.

Par ailleurs, lors du dernier échantillonnage voici les erreurs qui ont été repérées :

- **LE VERRE** ne doit pas se retrouver dans le conteneur jaune, car il n'est pas acheminé dans le bon centre de tri.

- **LES BRIQUES ALIMENTAIRES PLEINES** ne sont pas recyclées car leur poids fait qu'elles sont dirigées dans les erreurs.

- **LES BOUTEILLES PLASTIQUES CONTENANT DE L'HUILE VÉGÉTALE** : les bouteilles pleines ne sont pas recyclées, l'huile végétale est à ramener en déchèterie.

- **LES CHAUSSURES EN PLASTIQUES** ne sont pas recyclables et sont à amener en déchèterie car seul les bouteilles et les flacons sont recyclés.

Pour ne pas alourdir la facture, **restez vigilants et tenez-vous en strictement aux consignes** figurant sur les conteneurs. N'essayez pas de trier davantage.

Si vous avez un doute, jetez plutôt dans votre poubelle habituelle ou mieux encore, contactez votre ambassadrice du tri au 02 98 68 42 41 ou c.berthou@pays-de-landivisiau.com

Les 13 et 14 juin 2015, ouvrez les portes de votre jardin !

En Bretagne, tous les 2 ans, des acteurs du tourisme et de l'environnement* se mobilisent pour promouvoir des techniques de jardinage au naturel. Le temps d'un week-end de juin, plus d'une centaine de jardiniers amateurs ouvriront les portes de leur jardin pour échanger sur des solutions qui permettent d'avoir un beau jardin sans pour autant utiliser des produits dangereux pour la santé et l'environnement. Petits ou grands, en longueur ou en carré, en ville ou en campagne, jardin privé ou partagé, tous ont leur intérêt et sont entretenus de la même façon : sans pesticides ou engrais chimiques et avec beaucoup de passion. En 2013, 175 jardins ont accueilli plus de 65 000 visiteurs.

Si vous êtes sensibles à l'environnement et adoptez des pratiques de jardinage écologique, si vous aimez les rencontres et partager vos expériences, alors **ouvrez votre jardin avec notre soutien le week-end des 13 et 14 juin 2015 !**

Informations et inscriptions (avant le 3 avril) sur www.bienvenue dans mon jardin bretagne.org ou par téléphone au 02 99 30 78 21.



LES RAPIDES DU SUD

POT DE LA NOUVELLE ANNEE

Dimanche 1er mars à partir de 11h30 à la salle Mil Ham

Avec un repas en commun préparé par les uns et les autres, suivi d'un après-midi récréatif (apportez des jeux si vous le souhaitez).

Apéritif et boissons offerts par l'association du quartier.

LA ROSE DES VENTS

REPAS ANNUEL

Samedi 7 mars à partir de 19h à la salle Mil Ham

Au menu de cette année,

Apéritif - couscous - dessert et café

Tarif : 10€ par adulte et gratuit pour les -10 ans.

LE BON CAP

ASSEMBLEE GENERALE

Vendredi 6 mars à 19h à la salle Mil Ham

Ce sera l'occasion pour l'association de faire le bilan de l'année 2014 et de remettre les chèques aux deux associations (« tous pour Brendan » et « mots d'enfants ») pour lesquelles a été organisé le jarret/frites du 11 novembre 2014.

A noter dans vos agendas :

- La quinzaine commerciale du 18 au 31 mai 2015 dans le cadre de la fête des mères avec de jolis cadeaux à gagner...
- Le repas jarret/frites : Samedi 14 novembre 2015 à la salle du Mil Ham.
- Le concours de dessin dans le cadre du marché de Noël de Plouzévédé avec de nombreux jouets à gagner et des friandises.

CENTRE DE LOISIRS FAMILLES RURALES LES 3 RUCHES

Centre de loisirs : Préparation des vacances d'été 2015

Pour les prochaines vacances d'été, l'accueil de loisirs Familles Rurales recrute des animateurs ainsi que des stagiaires BAFA. Les vacances se dérouleront comme chaque année dans les locaux de l'école communale à Saint-Vougay.

Afin de préparer au mieux ces vacances et en vue des entretiens d'embauche, il est demandé à toutes les personnes intéressées et motivées pour travailler au sein de notre accueil de loisirs d'envoyer un C.V et une lettre de motivation pour le **Mardi 10 mars dernier délai**, en les déposant au foyer A. Caill (boîte aux lettres), en mairie ou par mail.

Animations Ados : vacances de pâques 2015

Au programme pour les prochaines vacances :

- Mardi 14 avril : Atelier Top Chef.
- Jeudi 16 avril : Sortie Laser Game.
- Mercredi 22 avril : Soirée discothèque au neptune pour toutes les communes de la CCPL.
- Jeudi 23 avril : Concours de pétanque avec les aînés.
- Vendredi 24 avril : tournoi multisports avec Bodilis, Plougar et Plougourvest.

Le programme détaillé sera communiqué lors du prochain bulletin communal.

☎ : 06-68-50-75-85, famillesrurales29440@laposte.net, <http://www.famillesrurales.org/plouzevede/>

BIBLIOTHEQUE

ASSEMBLEE GENERALE

Vendredi 13 mars à 20h30 à la bibliothèque

Tous les adhérents sont invités à y participer.

CLUB LOISIRS DU HAM

DATE A RETENIR

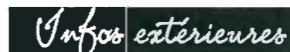
- 3 mars : déplacement à Saint Martin.
- 10 ou 24 mars : crêpes à Saint Vougay.
- 25 mars : finale de dominos à Plouneventer.
- 31 mars : dominos à Plouzévédé avec les clubs de Plouénan, Trézilidé et Saint Vougay.

ASBP

Seniors A : L'équipe fanion s'est inclinée de justesse face à Plouédern 4-5. Elle se classe 5^{ème}.

Seniors B : l'équipe réserve a concédé la défaite face au leader Landivisiau 2 sur le score de 1-2. Elle se classe 10^{ème} à 1 point de la relégation.

Seniors C : l'équipe a été battue par l'US Cleder 0-7 sur un terrain à la limite du praticable. Elle se classe 10^{ème}.



Brèves économies d'énergie de HEOL

► **Placer des panneaux réfléchissants derrière vos radiateurs**

En installant des panneaux réfléchissants derrière les radiateurs placés sur des murs non isolés, vous pouvez améliorer la performance de vos radiateurs de 5 à 10 %. Ils ne remplacent pas une bonne isolation mais permettent de renvoyer la chaleur émise dans la pièce au lieu qu'elle ne se dissipe dans le mur froid. Pour installer un panneau réfléchissant, il vous suffit de vous assurer que sa taille correspond bien à celle de votre radiateur, puis de le coller au mur, préalablement nettoyé, avec de l'adhésif double-face (parfois fourni). Attention, ces panneaux ne sont pas utiles sur des murs isolés, ils peuvent même créer des problèmes de condensation entre le mur et le panneau.

Heol vous offre un conseil gratuit et personnalisé au 02 98 15 55 47 et www.heol-energies.org

Le corps de réserve de l'urgence (CRU) de l'unité locale de la Croix Rouge de Landerneau

L'unité locale de Landerneau est dotée d'un Corps de réserve de l'Urgence (CRU) depuis le 1er septembre 2012.

Il s'agit pour eux d'avoir une réserve de personnel disponible ponctuellement en cas de situation grave (gros incendie, gros accidents, catastrophes naturelles...) qui nécessite pour eux d'activer un accueil des sinistrés, de l'hébergement d'urgence et sur des grands postes de secours, pour des missions logistiques dans le département du Finistère et en France.

Le CRU de Landerneau a été déclenché pour la première fois, l'année dernière, lors des inondations à la ville de Landerneau en Janvier, Février, Mars. Pendant cette période, ce n'est pas moins de 30 bénévoles qui ont été mobilisés.

Les missions du réserviste de l'urgence sont les suivantes :

- Accueil et hébergement.
- Accompagnement.
- Soutien psychologique.

Les formations nécessaires pour assurer les différentes missions seront assurées gratuitement par leurs soins comme par exemple « Initiation aux premiers soins ».

Si vous souhaitez intégrer le Corps de Réserve de l'Urgence (CRU) de l'unité locale de Landerneau, vous pouvez les contacter au **06 67 14 01 10** ou par mail ul.Landerneau@croix-rouge.fr.

De plus, l'unité de Landerneau recherche également des entreprises souhaitant devenir partenaire de l'urgence et aider les bénévoles à venir en aide à la population en donnant du matériel.

En contrepartie de ce don, il sera remis à l'entreprise un certificat de partenaire engagé ainsi qu'un reçu fiscal libérateur.

Vous pouvez contacter Sébastien Polard au **06 75 52 23 27** ou sebastien.polard@croix-rouge.fr